



La création d'emploi se maintient à un rythme élevé

L'année 2007 n'est pas aussi exceptionnelle que l'année 2006 qui avait vu la création nette de 7 500 emplois ; elle figurera néanmoins parmi les bonnes années. Au total, selon une première estimation, 5 000 emplois supplémentaires ont été créés en 2007. Cette création est imputable uniquement au secteur marchand. Les effectifs du secteur non marchand ont peu varié.

Sur l'ensemble de l'année 2007, l'emploi salarié marchand augmente de 4,6 %, à un rythme équivalent à celui de l'année précédente. L'évolution de l'emploi au premier semestre s'est avérée plus forte qu'en 2006. Au deuxième semestre, le rythme de création d'emplois a faibli en particulier dans le BTP où l'emploi a légèrement diminué.

En tendance annuelle, la création nette d'emploi dans le secteur du BTP est restée bien orientée (+ 10,5 %). Au total près de 1 800 emplois ont été créés dans ce secteur, soit 36 % de l'ensemble des emplois supplémentaires. Quoiqu'en retrait par rapport à 2006 (+ 12,8 %), le BTP demeure, avec les services marchands, parmi les principaux moteurs de la création d'emploi. Cette croissance s'explique par une hausse de la commande publique dans le cadre de la réalisation de grands travaux, mais également de la commande privée.

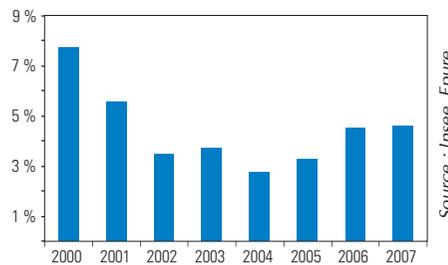
Dans le secteur des services marchands, la croissance de l'emploi s'affermi : + 4,8 % contre + 4,3 % en 2006, ce qui constitue le meilleur résultat annuel depuis 2001. Malgré un léger ralentissement en 2007 (+ 6,5 % contre + 7,8 % en 2006), les services aux entreprises demeurent les plus dynamiques du secteur avec plus de 1 000 salariés supplémentaires. Ce sont toujours les activités de conseil et des services opérationnels qui restent les plus dynamiques. Le

secteur des transports poursuit un développement régulier depuis 2002, avec une augmentation de près de 5 % de ses effectifs par an.

L'emploi dans le secteur des services aux particuliers augmente de 2,7 % après avoir reculé de 3,3 % en 2006 suites aux difficultés liées à la baisse de la fréquentation touristique. Le redressement de l'emploi dans les hôtels et restaurants se poursuit (+ 5,1 %). Ce secteur n'atteint pas encore tout à fait son niveau d'emploi de la fin 2005.

L'industrie a bénéficié de l'activité soutenue du BTP. L'industrie de biens d'équipement et de biens intermédiaires et plus généralement les activités en relation avec le BTP ont connu une croissance plus forte qu'en 2006. Ces deux secteurs ont créé environ 450 emplois supplémentaires. En revanche la situation dans l'industrie des biens de consommation s'est dégradée après une croissance forte de 5,5 % en 2006. L'emploi dans les industries agroalimentaires se stabilise après avoir connu une baisse en 2006.

Évolution annuelle de l'emploi salarié marchand



Dans le commerce, la création d'emploi poursuit une croissance régulière mais de plus en plus faible. L'emploi dans le commerce et la réparation automobile (+ 3,7 %) entretient cette croissance tandis que le commerce de détail ralentit (+ 0,6 %) et que l'emploi dans le commerce de gros diminue (- 0,3 %).

Les aides publiques à la création d'emploi dans le secteur marchand ont été particulièrement importantes. Pour favoriser la formation et l'insertion des jeunes les contrats de professionnalisation ont augmenté de près de 40 % : 2 800 contrats de ce type ont été signés au cours de l'année 2007. Un effort important a été réalisé pour aider à l'insertion des bénéficiaires de minima sociaux. Fin 2007, 1 330 anciens bénéficiaires du RMI, de l'API ou de l'ASS bénéficient du RMA. Leur nombre a doublé en un an contribuant ainsi à la baisse du nombre d'allocataires. Pour l'embauche d'un éréviste dans le cadre d'un contrat d'insertion RMA, l'employeur bénéficie d'une aide forfaitaire égale au RMI de base.

Stabilité de l'emploi non marchand

L'évolution de l'emploi des administrations n'étant pas disponible, six mois après la fin de l'année, la variation des effectifs peut être approchée par la progression de la masse salariale. Les dépenses de personnel des fonctions publiques de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Général n'ont augmenté que de 3,2 %, contre 5 % en 2006. Compte tenu de la légère augmentation de la valeur du point d'indice (estimé à 0,7 % sur l'année) et des hausses mécaniques de la masse salariale liées à l'ancienneté croissante des effectifs, la progression en volume est faible et accrédite l'idée d'une stagnation des effectifs.

En ce qui concerne les contrats aidés non marchands, les effectifs sont relativement stables. En décembre, 18 700 personnes en

bénéficiaient, soit 400 de moins qu'en décembre 2006. Cette relative stagnation est le résultat d'une hausse très forte des contrats d'avenir (passant de 7 450 en 2006 à 12 300 en décembre 2007) qui compensent la disparition des derniers CEC, contrats jeunes et la baisse des contrats d'accompagnement à l'emploi.

Quant à l'emploi non salarié, il est difficile, en ce début d'année, de mesurer son évolution. En 2006, il avait augmenté de 2 % et représentait 10,9 % des emplois. La forte création d'entreprise laisse présager un dynamisme comparable en 2007. ▲

Michel BRASSET
chef de la division "Observatoire local sur les entreprises et l'emploi"

Claude PARAIN
chef du service "études et diffusion"
INSEE Réunion

Nombreuses créations d'entreprises en 2007

	Nombre de créations	Taux de création (%)
Industrie	517	16,3
Construction	1 083	23,1
Commerce	1 782	18,1
Transports	110	6,8
Services	2 274	14,6
Ensemble	5 766	16,5

Source : Insee, Sirene

Près de 5 800 entreprises ont été créées en 2007, soit 600 de plus qu'en 2006. L'allègement des critères pour accéder à l'ACCRE*, intervenu au 1^{er} janvier 2007, constitue probablement l'une des raisons de cette forte augmentation.

*ACCRE : aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises.